

**Motion de M. Roger Deneys: «Pour des quais sympa le dimanche».**

(refusée par le Conseil municipal lors de la  
séance du 27 juin 2000)

*MOTION*

Considérant:

- que les quais sont des lieux de repos et de promenade très prisés des Genevoises et Genevois, ainsi que des touristes;
- que la foule qui s'y presse les dimanches a tendance à déborder des trottoirs devenus trop petits;
- que l'intense circulation rend malheureusement les quais moins conviviaux,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- entreprendre toutes les démarches nécessaires pour fermer les quais à la circulation les dimanches d'avril à fin septembre, et si possible encore pour cette année;
- présenter un bilan complet au Conseil municipal à l'issue de chaque fermeture annuelle.